

https://www.snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=205



Où est donc passée la revalorisation « historique » ?

- Actualités -



Publication date: lundi 2 octobre 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Où est donc passée la revalorisation « historique » ?

Dès juin dernier et encore en cette rentrée scolaire, les ministres qui se sont succédé ainsi que le président Macron n'ont eu de cesse d'annoncer à grand renforts médiatiques une revalorisation « **historique** » des personnels de l'Éducation nationale. **Le ministre Attal continue d'affirmer que ce seraient** « entre 125 et 250 Euros net de plus qu'à la rentrée précédente » que les personnels enseignants devraient toucher.

Les bulletins de paie du mois de septembre démontrent que les propos du ministre sont un nouveau mensonge, comme l'était d'ailleurs l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants annoncée par le président Macron !

[https://www.snfolcdijon.fr/IMG/jpg/gel_point_dindice.jpg]

Quelques miettes indemnitaires en guise de revalorisation « historique » !

La réalité c'est que la grande majorité des personnels enseignants ne bénéficieront que du doublement de l'indemnité de suivi et d'accompagnement ou d'orientation des élèves (ISAE ou ISOE).

Une minorité d'enseignants, ceux qui sont dans les **7 premiers échelons de la classe normale**, disposeront en outre d'une augmentation de la prime d'attractivité. Et enfin, une prime sera versée aux enseignants qui accepteront des **tâches supplémentaires** dans le cadre du « Pacte », **ce qui ne constitue donc pas une revalorisation**.

Quant aux autres personnels, RIEN !

Si ce n'est la décision d'augmenter de **1,5%** la valeur du point - c'est-à-dire **bien en deçà de l'inflation** ! Et quelques mesurette « Fonction publique » : prime pouvoir d'achat, GIPA, mesures « bas de grille » pour les trois grades de la catégorie C et les deux premiers grades de la catégorie B qui les maintient à peine au-dessus du SMIC

« Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » : une nouvelle tromperie du ministre !

Jeudi 28 septembre, le ministre Attal a annoncé **avec tambours et trompettes** le versement d'une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » ... Cette information avait déjà été décidée par le ministre Guérini **en juin dernier** !

Rien de neuf donc...

Sauf que les personnels comptaient sur cette prime (versée une seule fois) dès le mois de septembre et qu'elle ne sera versée qu'au mois d'octobre !

Ainsi on aurait pu croire, par exemple, que les AESH, personnels **situés sous le seuil de pauvreté**, toucheraient le maximum de cette prime... Mais c'est sans compter sur une petite ligne qui spécifie **la prime sera proratisés sur la base de la quotité travaillée !**

Pour le gouvernement, il n'y a pas de petites économies !!!!

Dès la rentrée, déjà des problèmes de paie pour certains personnels !

Le 27 septembre, jour de la paie, qu'ont constaté de nombreux personnels de l'Éducation nationale ?

La grande majorité d'entre eux sont bien loin de toucher 125Euros de plus que lors de la rentrée précédente comme le ministre Attal le claironne !

Pire, des **AESH** se sont vus verser un acompte en lieu et place d'un salaire.

Dans le Rhône, des enseignants contractuels non encore réembauchés n'ont toujours pas reçu l'attestation Éducation nationale leur permettant de bénéficier des allocations Pôle Emploi et **se retrouvent sans revenu !**

A Mayotte, il y a autant de **problèmes de paye** que d'établissements et de personnels !

Assez des mensonges ministériels ! Tous aux réunions et assemblées FO !

Pour la **FNEC FP-FO**, la situation n'est plus tenable ! Assez des mensonges ministériels !

Dans une situation où l'inflation explose (alimentation **+11,2%** ; énergie **+6,8%** ; électricité **+ 18%** sur un an ; gaz **+7,6%** ; essence **+7%**...), ce dont ont besoin les personnels, ce n'est pas de quelques miettes indemnitaires, **mais d'une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice comme l'exige la Confédération FO**

Retrouvez le communiqué complet ici :

<https://www.snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>